
États financiers consolidés de la Nation Anishnabe du Lac Simon

31 mars 2021

Responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
État consolidé des résultats	5 - 6
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé du surplus (déficit) cumulé non affecté	8
État consolidé de l'investissement net en immobilisations corporelles	9
État consolidé de la variation de la dette nette	10
État consolidé des flux de trésorerie	11
Notes complémentaires	12 - 28

Responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints de la Nation Anishnabe du Lac Simon (le « Conseil ») et toute l'information figurant dans le présent rapport annuel relèvent de la direction et ont été approuvés par la Cheffe et les conseillers.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux exigences en matière de rapports financiers stipulées au guide de présentation des rapports de Services aux Autochtones Canada et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés et selon le jugement de la direction.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la haute direction assume ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés.

Le Conseil rencontre périodiquement la haute direction ainsi que les auditeurs externes, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec l'audit ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur externe.

Les auditeurs externes, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., effectuent un audit indépendant, conformément aux Normes canadiennes d'audit, et expriment leur opinion sur les états financiers consolidés. Les auditeurs externes ont pleinement et librement accès à la gestion financière de la Nation Anishnabe du Lac Simon et les rencontrent lorsque nécessaire.

Pour : La Nation Anishnabe du Lac Simon

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Cheffe et conseillers de la
Nation Anishnabe du Lac Simon

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Nation Anishnabe du Lac Simon (le « Conseil »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2021, et les états consolidés des résultats, du surplus (déficit) cumulé non affecté, de l'investissement net en immobilisations corporelles, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers consolidés »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Conseil au 31 mars 2021, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion avec réserve

Parmi les produits et sommes à recevoir de l'État pour la station d'essence, un montant de 347 950 \$ a été comptabilisé en lien avec des retours de taxes pour lesquelles nous n'avons toutefois pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés appuyant la comptabilisation de ce revenu et comptes à recevoir pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, l'obtention des rapports de taxes de l'Agence du Revenu du Canada et de Revenu Québec confirmant ces montants n'ayant pas été possible. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les revenus de taxes, surplus courant de l'exercice terminé le 31 mars 2021, les comptes à recevoir de l'État afférent et le surplus cumulé non affecté au 31 mars 2021 auraient dû faire l'objet d'ajustement.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Informations financières non exigées par les NCSP

Nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil inclus dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les NCSP. Ces informations, établies conformément aux exigences de Services aux Autochtones Canada (S.A.C) et présentées à la page 6, portent sur l'état consolidé des résultats de l'exercice. Le Conseil a également choisi de présenter un état de l'investissement net en immobilisations à la page 9. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers consolidés exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière du Conseil.

Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, et de délivrer un rapport de l’auditeur contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce qu’elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne du Conseil.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation.

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Conseil pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièr responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 4 octobre 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132837

Nation Anishnabe du Lac Simon

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
Revenus		
S.A.C. - Contribution fixe	8 600 986	4 063 457
S.A.C. - Contribution globale	15 344 361	14 063 460
S.A.C. - Contribution préétablie	516 200	465 000
S.A.C. - Contribution souple	2 897 180	1 577 732
S.A.C. - Lettre de revue	-	1 708
S.A.C. - Subventions	38 959	77 971
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé) - Contribution fixe	769 070	886 349
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé) - Contribution globale	2 772 039	1 996 430
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé) - Contribution préétablie	370 257	-
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé) - Contribution préétablie à rembourser	(33 606)	6 905
S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé) - Contribution souple	2 016 697	1 330 762
Gouvernement du Canada	74 217	64 899
Conseil en Éducation des Premières Nations	3 774 142	3 267 431
Contrats avec une compagnie forestière	25 000	25 000
Mine Canadian Malartic	562 500	2 080 000
Contribution des usagers	996 685	906 676
Gouvernement du Québec	40 000	135 000
C.D.R.H.P.N.Q.	744 814	726 987
C.S.S.S.P.N.Q.L.	333 877	235 761
Inscriptions et commandites	50 920	63 398
Ministère de la Sécurité publique	1 371 353	1 264 701
Ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Canada	258 000	272 800
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	280 000	272 850
SOCCA-PSEA	10 000	-
FAECA	123 000	-
Fond de soutien - Pandémie	909 905	-
Revenus de loyers	1 871 553	1 682 339
Revenus d'administration	1 853 941	1 766 040
Revenus divers	670 308	682 071
Revenus d'intérêts	105 560	75 470
Secrétariat aux affaires autochtones	174 640	951 705
Ministre des Femmes et de l'Égalité	16 045	-
Société canadienne d'hypothèques et de logement	327 697	827 409
Solliciteur général du Canada	1 736 849	1 234 677
Vente de biens et services	4 582 774	589 353
Revenus reportés de la période précédente	3 436 109	3 418 002
Revenus reportés à la prochaine période	(7 113 753)	(3 436 109)
Surplus inutilisés de la période précédente	5 956 571	1 153 663
Surplus à réinvestir à la prochaine période	(7 612 204)	(5 956 571)
	48 852 646	36 773 326

Nation Anishnabe du Lac Simon**État consolidé des résultats**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
Dépenses		
Administration	3 848 760	3 220 516
Développement des ressources humaines	701 474	673 202
Éducation	10 082 889	8 968 049
Santé	6 002 823	5 467 398
Travaux publics	2 867 208	2 914 240
Assistance sociale	3 677 599	3 104 746
Développement économique	5 386 080	1 094 327
Sécurité publique	3 144 070	2 729 576
Habitation	3 142 684	2 599 740
Ressources naturelles	984 608	888 657
Immobilisations	327 731	202 487
	40 165 926	31 862 938
Surplus courant	8 686 720	4 910 388

Conciliation aux fins des exigences en matière de rapports financiers de S.A.C.

	2021 \$	2020 \$
Surplus courant selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP)	8 686 720	4 910 388
Produit d'emprunt à long terme	525 000	980 000
Remboursement de la dette à long terme	(889 388)	(903 872)
Remboursement de la dette à long terme liée au fonds de roulement	(140 001)	(140 000)
Transfert à l'état consolidé de l'investissement net en immobilisations corporelles	(6 949 255)	(4 759 517)
Surplus courant aux fins des exigences en matière de rapports financiers de S.A.C.⁽¹⁾	1 233 076	86 999

⁽¹⁾ Le surplus courant avant amortissement des immobilisations corporelles est de 4 348 889 \$ (2 716 559 \$ au 31 mars 2020).

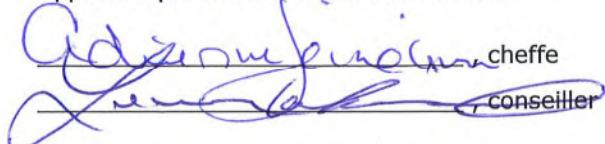
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Nation Anishnabe du Lac Simon
État consolidé de la situation financière
au 31 mars 2021

	Notes	2021 \$	2020 \$
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	19 409 362	9 332 002
Encaisse et dépôts assujettis à des restrictions	4	613 952	512 077
Débiteurs	5	7 996 246	7 715 524
Placements		250 000	254 000
Avances à Transport Wabak		10 000	-
Avances et comptes à recevoir de la Coopérative de Solidarité Wabak		249 554	189 194
		28 529 114	18 002 797
Passifs			
Emprunt bancaire	8	2 778	-
Créditeurs et charges à payer	9	4 297 877	3 679 708
Revenus reportés	10	7 113 753	3 436 109
Surplus inutilisés à réinvestir		7 612 204	5 956 570
Autres revenus reportés		41 003	-
Contributions à rembourser - S.A.C.		266 888	266 888
Subvention reportée		-	37 500
Tranche à court terme de la dette à long terme	11	1 226 821	1 367 484
Tranche de la dette à long terme à refinancer au cours du prochain exercice	11	-	2 349 026
Dette à long terme	11	7 419 846	5 482 110
Montant dû au CPE Takinagan		156 016	156 016
Réserve de remplacement - Article 95	14	1 530 210	1 162 615
		29 667 396	23 894 026
Dette nette		(1 138 282)	(5 891 229)
Engagements et éventualités	17 et 18		
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	6	59 868 881	55 968 227
Stocks		214 345	117 413
Frais payés d'avance		9 670	246 536
		60 092 896	56 332 176
Excédent accumulé	7	58 954 614	50 440 947

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par la Cheffe et les conseillers



The image shows two handwritten signatures in blue ink. The top signature is for the Chief, and the bottom signature is for a council member. Both signatures are written in cursive and appear to be in French.

Nation Anishnabe du Lac Simon**État consolidé du surplus (déficit) cumulé non affecté**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
Surplus (déficit) cumulé non affecté au début	3 448 043	516 618
Surplus courant	8 686 720	4 910 388
Transfert à l'investissement net en immobilisations corporelles	(6 949 255)	(4 759 517)
Acquisition d'immobilisations corporelles	3 048 601	2 629 560
Amortissement des immobilisations corporelles	(889 388)	(903 872)
Remboursement de la dette à long terme	525 000	980 000
Produit d'emprunt à long terme		
Ajustement des fonds réservés - Article 95	(173 053)	74 866
Surplus cumulé non affecté à la fin	7 696 668	3 448 043

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Nation Anishnabe du Lac Simon**État consolidé de l'investissement net en immobilisations corporelles**

Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Investissement net en immobilisations corporelles au début	46 960 362	44 906 533
 Variation de l'investissement net en immobilisations corporelles		
Plus :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	6 949 255	4 759 517
Remboursement de la dette à long terme	889 388	903 872
	7 838 643	5 663 389
Moins :		
Produit d'emprunt à long terme	525 000	980 000
Amortissement des immobilisations corporelles	3 048 601	2 629 560
	3 573 601	3 609 560
 Investissement net en immobilisations corporelles à la fin	51 225 404	46 960 362

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Nation Anishnabe du Lac Simon
État consolidé de la variation de la dette nette
Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
Surplus courant	8 686 720	4 910 388
Variation des immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 949 255)	(4 759 517)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 048 601	2 629 560
	(3 900 654)	(2 129 957)
Variation des autres actifs non financiers		
Variation des stocks	(96 932)	(93 132)
Variation des frais payés d'avance	236 866	(221 913)
	139 934	(315 045)
Variation des surplus et réserves		
Variation du fonds en fiducie	-	649
Ajustement des fonds réservés - Article 95	(173 053)	74 866
	(173 053)	75 515
Variation de la dette nette		
Dette nette au début de l'exercice	4 752 947	2 540 901
Dette nette à la fin de l'exercice	(5 891 229)	(8 432 130)
	(1 138 282)	(5 891 229)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Nation Anishnabe du Lac Simon
État consolidé des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
Activités de fonctionnement		
Surplus courant	8 686 720	4 910 388
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 048 601	2 629 560
Allocation à la réserve de remplacement - Article 95	194 542	101 875
	11 929 863	7 641 823
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	13 5 814 163	2 765 071
	17 744 026	10 406 894
Activités d'investissement		
Variation de l'encaisse et dépôts assujettis à des restrictions	(101 875)	(287 575)
Variation des placements	4 000	7 698
Variation des avances à la Coopérative de Solidarité Wabak	(60 360)	-
Variation des avances à Transport Wabak	(10 000)	-
Variation du montant dû au CPE Takinagan	-	(1 469)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 949 255)	(4 759 517)
	(7 117 490)	(5 040 863)
Activités de financement		
Variation de l'emprunt bancaire	2 778	-
Produit de la dette à long terme	525 000	980 000
Remboursement de la dette à long terme	(1 076 954)	(1 043 872)
Variation du fonds en fiducie	-	649
	(549 176)	(63 223)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	10 077 360	5 302 808
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	9 332 002	4 029 194
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	19 409 362	9 332 002

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 13.

Nation Anishnabe du Lac Simon

Notes complémentaires

31 mars 2021

1. Description de la Première Nation

Nation Anishnabe du Lac Simon (la « Première Nation ») est une entité légale non incorporée tel que défini dans la *Loi sur les Indiens*. Un conseil des Premières Nations est considéré comme un gouvernement local composé d'un Chef et d'au moins deux conseillers qui sont choisis par voie d'élection ou selon les coutumes de la Première Nation pour exécuter les fonctions se rattachant à un gouvernement.

2. Méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux exigences en matière de rapports financiers stipulées au guide de présentation des rapports de Services aux Autochtones Canada (S.A.C.).

Les états financiers consolidés diffèrent des Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) en incluant certaines informations qui ne sont pas exigées par les NCSP. Ces informations sont présentées pour satisfaire aux exigences de S.A.C. aux pages 6, 9 et 29 à 302.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Première Nation ainsi que ceux de la Corporation de développement économique Wabak Pimadizi et de Transport Wabak. Étant donné que la Première Nation a le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives et que les deux entités sont dépendantes financièrement de la Première Nation, ces deux entités sont consolidées une à une et toutes les opérations et tous les soldes interorganisationnels sont éliminés au moment de la consolidation. Néanmoins, les soldes interorganisationnels n'ont pas été éliminés dans les informations des annexes présentées aux pages 29 à 302.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, le découvert bancaire et les placements dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût et dépréciés quand on a observé une perte de valeur autre qu'un déclin temporaire.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé à compter de leur mise en service en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et sur les durées suivantes :

Aménagement de terrains	Linéaire	40 ans
Aménagement sportif et récréatif	Linéaire	15 ans
Bâtiments communautaires	Linéaire	5-40 ans
Maisons résidentielles	Linéaire	33 ans
Matériel roulant	Linéaire	5-20 ans
Mobilier et équipement	Linéaire	5-7 ans
Réseau routier	Linéaire	40 ans
Matériel informatique	Dégressif	%
Mobilier de bureau	Dégressif	%
Systèmes sanitaires	Linéaire	40 ans
Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition :		
Matériel roulant	Linéaire	10 ans

Moins-value des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Première Nation de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur qui doit être passée en charges dans l'état consolidé des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur ne doit être constatée.

Avantages de retraite

La Première Nation offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtone (le « RBA ») qui est un régime interentreprises de retraite à prestations définies. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies et la charge de la Première Nation correspond à la contribution requise pour l'exercice.

Constatation des produits et revenus reportés

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus reportés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état consolidé des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

2. Méthodes comptables (suite)*Constatation des produits et revenus reportés (suite)*

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble, que le loyer doit être payé et que l'état définitif du coût des immobilisations corporelles a été approuvé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour les conventions de l'article 95. La Première Nation conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'elle conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation.

Les surplus inutilisés à réinvestir représentent les montants non dépensés relativement au financement provenant de S.A.C. à titre de contribution globale.

Partenariat

Le partenariat avec la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) pour les châlets Modik est comptabilisé selon la méthode de la consolidation proportionnelle, sur la base de la part de l'Organisme dans le partenariat.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Parmi les principales composantes des états financiers consolidés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour mauvaises créances à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les revenus reportés, les surplus inutilisés à réinvestir et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Encaisse et dépôts assujettis à des restrictions

	2021 \$	2020 \$
Fonds de réserve de remplacement - Article 95*	581 410	479 535
Surplus en fiducie	32 542	32 542
	613 952	512 077

* En vertu de l'accord avec la SCHL, un montant annuel par logement doit être placé pour la réserve de remplacement dans un compte de banque distinct et/ou investi uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placé de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. La Première Nation n'a pas placé un montant suffisant tel que requis. Cependant, elle a signé une entente de paiement sur cinq (5) ans afin de renflouer cette réserve. Au 31 mars 2021, le montant ainsi placé aurait dû s'élever à 1 530 210 \$ (1 162 615 \$ en 2020).

Nation Anishnabe du Lac Simon

Notes complémentaires

31 mars 2021

4. Débiteurs

	2021 \$	2020 \$
À recevoir de la C.S.S.S.P.N.Q.L.	230 310	38 610
À recevoir de la SCHL	123 000	1 118 821
À recevoir de la Mine Canadian Malartic (MCM)	-	1 017 500
À recevoir de S.A.C.	3 313 137	2 102 610
À recevoir de S.A.C. - D.G.S.P.N.I (Santé)	-	225 403
Interco CNALS-Transport Wabak	6 300	-
À recevoir du C.D.R.H.P.N.Q.	15 097	7 366
À recevoir du Conseil en Éducation des Premières Nations	432 306	386 305
À recevoir du ministère de la Sécurité publique du Québec	886 529	446 169
À recevoir de la Société de crédit commercial autochtone	100 025	145 025
À recevoir du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	188 467	104 463
À recevoir du Secrétariat aux affaires autochtones	110 000	445 000
Autres subventions à recevoir	826 480	242 941
Taxes à recevoir - Gouvernement du Canada	92 967	63 203
Taxes à recevoir - Gouvernement du Québec	95 335	126 386
Loyers à recevoir	2 557 492	2 121 620
Avances à des employés	112 418	111 684
Autres comptes à recevoir	1 182 515	793 450
	10 272 378	9 496 556
Provision pour mauvaises créances	(2 276 132)	(1 781 032)
	7 996 246	7 715 524

5. Placements

	2021 \$	2020 \$
Notes		
320 parts sociales privilégiées de la Coopérative de Solidarité Wabak à 1 000 \$ chacune	18 320 000	320 000
Provision pour pertes sur le placement en parts sociales	(70 000)	(70 000)
	250 000	250 000
Prêts à des promoteurs	-	4 000
	250 000	254 000

Nation Anishnabe du Lac Simon

Notes complémentaires

31 mars 2021

6. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	2020 Valeur comptable nette \$
Biens utilisés dans l'exploitation				
Aménagement de terrains	61 210	7 651	53 559	55 089
Aménagement sportif et récréatif	559 957	337 427	222 530	253 580
Bâtiments communautaires	31 970 768	5 987 739	25 983 029	26 441 922
Maisons résidentielles	30 131 748	14 177 682	15 954 066	15 227 540
Matériel roulant	4 091 963	2 959 215	1 132 748	1 017 144
Mobilier et équipement	6 974 379	3 744 293	3 230 086	1 968 884
Réseau routier	14 836 932	3 913 600	10 923 332	8 571 089
Matériel informatique	6 802	1 135	5 667	-
Mobilier de bureau	17 257	-	17 257	-
Systèmes sanitaires	4 463 330	2 250 768	2 212 562	2 324 146
	93 114 346	33 379 510	59 734 836	55 859 394
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition				
Matériel roulant	297 877	163 832	134 045	108 833
	93 412 223	33 543 342	59 868 881	55 968 227

7. Excédent accumulé

	2021 \$	2020 \$
Investissement net en immobilisations corporelles		
Fonds en fiducie	51 225 404	46 960 362
(Déficit) Surplus cumulé non affecté	32 542	32 542
Surplus cumulé non affecté	7 696 668	3 448 043
	58 954 614	50 440 947

8. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel majoré de 1,50 %, disponible jusqu'à concurrence de 600 000 \$, est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens et est renouvelable annuellement. Au 31 mars 2021, un montant de 2 778 \$ est utilisé (inutilisé en 2020).

En date de fin d'exercice, le taux préférentiel est de 2,45 % (2,45 % en 2020).

Nation Anishnabe du Lac Simon

Notes complémentaires

31 mars 2021

9. Revenus reportés

	Annexes	2021 \$	2020 \$
1019 - Développement des capacités de gouvernance - Ressources humaines	5	-	295 083
1030 - Formation des pompiers	127	2 932	2 932
1049 - Initiative aménagement des terres 16-17	129	23 708	101 490
1073 - Avenir d'enfants	40	27 008	19 781
1110 - Projet pilote gouvernance DPI	16	372 530	-
1130 - Négociation Era North American Lithium	17	171 950	171 950
1131 - Planification de l'aménagement des terres (référendum)	18	16 918	16 918
1133 - Processus de collaboration sur inscription au statut indien	20	10 000	10 000
1138 - Entente-cadre SAA	24	19 433	35 452
1142 - Pandémie	227	381 651	-
1146 - Sécurité du périmètre	228	20 571	-
1148 - Covid - Caserne de pompier	229	15 008	-
1155 - Justice communautaire	230	20 000	-
1156 - Achat véhicule police	231	40 079	-
1220 - Bingo	28	383 255	-
1320 - ECCC Caribous - Entente 18-23 Fédéral	206	283 960	124 248
1324 - Gazoduc étude	210	8 196	3 196
1325 - Étude environnementale Wasamac	259	10 000	-
2071 - Amélioration de l'écocentre	135	30 439	77 157
2073 - Maison Pidabin	137	11 320	-
2076 - Réhabilitation des rues	139	-	134 089
2077 - Parel 88 rue Wabanonik	232	11 726	-
2078 - Parel 113 Chezo	233	25 223	-
2079 - Rénovation ventilation système de santé	234	125 000	-
2416 - Formation Interal	140	17 049	20 696
2417 - Formation Excel	141	889	889
2418 - Formation plombier	142	27 301	27 301
2419 - Formation santé-sécurité	143	590	509
2420 - Renouvellement parc extérieur	265	10 000	-
2422 - Réfection rue Amikwiche	235	683 707	-
3021 - Étude de faisabilité eau potable	145	417 687	169 406
3022 - Lotissement phase 2	146	-	261 694
3023 - Gazoduc	30	7 773	7 773
3043 - Rénovation 60 unités	147	-	244 783
3051 - Installation gicleurs MDA	236	287 500	-
3052 - Rénovation 53-55-57 Amikobi	237	76 705	-
3053 - Eaux usées	257	1 267 530	-
4016 - Sports et loisirs	51	-	45 646
4026 - C.E.P.N. - Éducation spéciale	57	272 827	246 202
4075 - Agrandissement école primaire 2016-2017	224	307 922	321 249
4082 - Implantation maternelle 4 ans	77	-	48 899
4084 - Agent de développement culturel	78	79 865	135 000
4085 - Covid scolaire	238	87 160	-
4086 - Programme de soutien au sport	239	23 493	-
5008C - Séminaires	170	-	7 116
5039 - Principe de Jordan	105	119 509	-
5058 - Principe de Jordan-Amikobi	110	-	96 265
5059 - Prise en charge des services sociaux de protection de la jeunesse	31	-	88 003
5063 - Infection respiratoire - Tuberculose NZ19	111	-	3 801
5065 - Certification pour les aînés	240	36 473	-

Nation Anishnabe du Lac Simon

Notes complémentaires

31 mars 2021

9. Revenus reportés (suite)

	Annexes	2021 \$	2020 \$
5069 - Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP)	113	-	22 641
5071 - FFADA - Femmes et filles disparues	114	-	56 350
5072 - Wigobisan	115	-	496 630
5073 - Mobilisation citoyenne jeune autochtone	116	-	44 489
5074 - Accroiss. du nombre de fournisseurs de soins de santé Q231	117	-	13 149
5075 - Réparation toit et agrandissement fenêtre salle INFO	118	25 524	45 000
5079 - Technologie émergente (PIC)	121	-	28 827
5082 - Construction d'un cabanon	241	23 400	-
5083 - Soutien en santé mentale covid	242	100 601	-
5084 - Programme apprentissage et garde jeunes - AGJE	243	192 907	-
5085 - FSCA 2 achat roulotte covid	244	160 000	-
5086 - Dépenses en immobilisation santé	245	316 785	-
6009 - Support pré-emploi - Gestion des cas	158	47 955	-
6011 - COVID-19	160	11 495	11 495
6015 - Allocation post secondaire Covid	246	2 310	-
6016 - Remboursement de la prestation spéciale Covid	247	24 349	-
6017 - Fonds spécial pour soutenir client aide au revenu	248	409 892	-
6018 - Financement spécial aide au revenu Covid 19	249	63 648	-
		7 113 753	3 436 109

10. Surplus inutilisé à réinvestir

	Annexes	2021 \$	2020 \$
2K - C.D.R.H.P.N.Q - Fonds de revenus consolidés	34	101 752	-
3K - C.D.R.H.P.N.Q. - Fonds de revenus consolidés - Jeunesse	35	26 941	34 875
6K - C.D.R.H.P.N.Q. - Programme connexion compétence	37	26 854	43 872
1017 - Régime de retraite des aînés	4	49 299	-
1023 - Immobilisations	213	-	160 726
1038 - Comité trappeurs (EACOM)	197	22 557	4 362
1062 - Services de première ligne	81	520 850	462 722
1132 - Initiative communautaire - Bien-être et juridiction	19	1 178 612	767 601
1314 - Sensibilisation environnementale	204	187 041	143 658
4001 - Programme d'aide préscolaire aux autochtones	82	437 640	309 460
4013 - Éducation postsecondaire	49	-	19 011
4021 - Services d'enseignement élémentaire et secondaire	54	1 503 219	2 092 611
4023 - Programme Amélioration continue des écoles (ACE)	56	288 439	223 561
4038 - Programme de formation axé sur l'emploi	63	23 342	-
4051 - Programme réussite scolaire - Amikobi	69	150 663	330 715

Nation Anishnabe du Lac Simon

Notes complémentaires

31 mars 2021

10. Surplus inutilisé à réinvestir (suite)

	Annexes	2021 \$	2020 \$
4053 - Programme Réussite scolaire des Étudiants des Premières Nations - Lire pour apprendre	70	19 028	14 467
4077 - Transmission des savoirs traditionnels	73	-	8 840
4094 - Projet adaptation scolaire Denis Therrien	250	1 550	-
5001 - Santé mentale	83	199 607	-
5003 - Soins infirmiers à domicile	84	475 217	332 017
5004 - Transport Médical	85	33 431	-
5006 - Diabète	86	55 340	49 462
5008 - Prévention	88	34 468	-
5011 - Entretien Centre de Santé	89	19 482	-
5014 - Supervision et soutien des services de santé	90	44 523	-
5015 - Santé communautaire	91	31 922	-
5019 - Violence familiale	94	-	3 583
5020 - Nutrition pré-natale	95	11 543	-
5025 - VIH - Sida	96	32 333	17 723
5028 - Hygiène dentaire	97	13 262	-
5029 - Initiative syndrome alcoolisme fœtal	98	45 702	24 370
5032 - Santé maternelle et infantile	101	104 487	51 425
5038 - Grandir ensemble	104	174 951	77 059
5040 - Résolution de pensionnats indiens	106	99 843	-
5041 - Santé mentale - guérisseurs traditionnels	107	6 512	-
5072 - Wigobisan	115	797 691	-
5073 - Mobilisation citoyenne des jeunes autochtones	116	27 973	-
5074 - Accroissement du nombre de fournisseurs de soins de santé	117	24 292	-
5077 - Lutte contre le tabac	119	28 274	22 472
5078 - Initiative sur les urgences liées aux maladies transmissibles	120	24 102	-
5079 - Technologie émergence (PIC)	121	16 144	-
5080 - Maison Pidabin	251	27 923	-
6001 - Assistance sociale	155	-	306 720
6006 - Support pré-emploi - Support aux clients	156	745 395	442 106
6010 - Support pré-emploi - Développement des capacités	159	-	13 152
		7 612 204	5 956 570

11. Dette à long terme

	Annexes	2021 \$	2020 \$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition sur du matériel roulant remboursé au cours de l'exercice		-	7 340
Emprunts ayant trait aux diverses immobilisations corporelles, garantis par S.A.C., par le Secrétariat aux affaires autochtones et par diverses immobilisations, remboursables par versements mensuels et semi-annuels de 435 \$ à 56 449 \$ et venant à échéance entre 2021 et 2030, incluant les intérêts calculés aux taux de 4,01 % à 7,50 %		1 417 073	1 693 829

Nation Anishnabe du Lac Simon

Notes complémentaires

31 mars 2021

11. Dette à long terme (suite)

	2021 \$	2020 \$
Emprunts ayant trait à l'habitation, garantis par S.A.C., remboursables par versements mensuels de 581 \$ à 5 593 \$ et venant à échéance entre 2021 et 2040, incluant les intérêts calculés aux taux de 0,68 % à 5,25 %	5 692 240	6 218 327
Emprunt, remboursé par le Secrétariat aux affaires autochtones	79 012	128 224
Prêt pour le fonds de roulement, garanti par l'universalité des comptes, remboursable par versements mensuels de 11 667 \$ jusqu'en 2021, plus les intérêts calculés au taux préférentiel majoré de 3,45 % (a)	46 666	186 667
Emprunt, sans intérêt, entièrement remboursable en date du 1 novembre 2029, pour un montant total de 100 000 \$, avant intérêts. Les intérêts seront dû à partir de cette date à un taux équivalent au taux directeur de la banque Nationale du Canada, plus 4% (b)	50 655	96 667
Contribution, sans intérêt, remboursable par 60 versements de 5 000 \$ (c)	300 000	270 000
Emprunt, 7,50 %, garanti par le CNALS et une hypothèque immobilière de premier rang sur les terres et le bâtiment de la station d'essence, remboursable pér 180 versements mensuels de 4 635 \$ incluant les intérêts (d)(e)	486 102	250 000
Emprunt, sans intérêt, remboursable par versements mensuels selon un facteur prédéterminé (f)	118 143	146 399
Emprunt, sans intérêt et sans calendrier prévu de remboursement (f)(g)	105 000	105 000
Emprunt, 7,50 %, garanti par le CNALS, remboursable jusqu'en septembre 2024 par versements mensuels de 2 104 \$, incluant les intérêts	106 010	96 167
Emprunts SOCCA (Transport Wabak)	30 766	-
Emprunt SOCCA (1596-112) - CDEWP	215 000	-
	8 646 667	9 198 620
Tranche à court terme	1 226 821	1 367 484
Tranche de la dette à long terme à refinancer à court terme	-	2 349 026
	7 419 846	5 482 110

(a) En date de fin d'exercice, le taux préférentiel est de 2,45 % (2,45 % en 2020).

(b) En vertu du contrat d'emprunt, l'obligation de la dette s'éteint progressivement par elle-même sur la durée du contrat de 10 ans. Le revenu qui en découle est constaté à titre de subvention à l'état consolidé des résultats.

(c) Le remboursement de la contribution débutera 36 mois après la fin du projet de station d'essence. Au cours de l'exercice, un montant de 30 000 \$ a été encaissé ce qui a conclu le financement.

11. Dette à long terme (suite)

(d) L'emprunt était remboursable à partir du 30e jour suivant le dernier déboursé ou au plus tard six mois après le dernier déboursé. En juin 2021, un montant de 250 000 \$ a été encaissé ce qui a conclu le financement. Les remboursements de l'emprunt ont débuté en juillet 2021.

(e) Au 31 mars 2021, certains ratios financiers minimaux exigés par les créanciers pour ces emprunts ne sont pas respectés. L'Organisme s'expose au rappel de ces emprunts et par conséquent, ils ont été reclassés dans la tranche échéant à moins d'un an.

(f) Les remboursements de capital exigibles sont calculés en fonction des achats d'essence de la station d'essence, à raison d'un facteur de 0,009 \$ par litre acheté. Comme le volume d'achat du prochain exercice est difficile à estimer, aucune portion de cet emprunt n'a été incluse dans la tranche échéant à moins d'un an.

(g) Selon le contrat d'emprunt entre le créancier et l'Organisme, le montant a été reçu initialement en contrepartie d'une émission d'actions privilégiées en faveur dudit créancier. Toutefois, les documents existants au 31 mars 2021 justifient plutôt une classification comme dette à long-terme. La situation sera corrigée au 31 mars 2022 et le montant total de 105 000 \$ sera présenté en actions privilégiées tel que prévu à la fin de l'exercice terminé à cette date.

Les versements de capital de la dette à long terme requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Dette à long terme
	\$
2022	1 226 821
2023	835 706
2024	826 823
2025	868 203
2026 et suivantes	<u>4 889 114</u>
	<u>8 646 667</u>

Nation Anishnabe du Lac Simon**Notes complémentaires**

31 mars 2021

12. Surplus courant, revenus reportés et surplus cumulé non affecté

Le surplus courant ainsi que les revenus reportés, tels que présentés en date du 31 mars 2021, ne tiennent pas compte des redressements possibles à la suite de la revue et de l'analyse des états financiers consolidés par S.A.C., S.A.C. - D.G.S.P.N.I. (Santé), Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) et par la SCHL. Tout ajustement résultant de ces analyses sera inscrit dans l'année en cours.

Au cours de l'exercice, des lettres de revues ont été émises et ajustées via les états financiers consolidés courants par l'ajustement des revenus reportés. Les états financiers consolidés comprennent des surplus (déficits) pour refléter les lettres de revues qui sont présentées comme suit :

	Annexes	2021 \$
1017 - Régime de retraite des aînés	4	(49 299)
1049 - Initiative aménagement des terres 16-17	129	(16 918)
1062 - Services de première ligne	81	2 500
2071 - Amélioration de l'écocentre	135	19 238
3021 - Étude de faisabilité eau potable	45	11 875
5064 - Soins en établissement - Résidences pour aînés	112	(33 606)
6006 - Support pré-emploi - Support aux clients		10 105
		(56 105)

13. Renseignements complémentaires à l'état consolidé des flux de trésorerie

	Annexes	2021 \$	2020 \$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>			
Débiteurs		(280 722)	428 581
Stocks		(96 932)	(93 132)
Frais payés d'avance		236 866	(221 913)
Créditeurs et charges à payer		618 169	(2 200 074)
Contributions à rembourser - S.A.C.		-	(6 905)
Revenus reportés		3 677 644	18 107
Surplus inutilisés à réinvestir		1 655 635	4 802 907
Autres revenus reportés		41 003	-
Autres éléments d'exploitation		(37 500)	37 500
		5 814 163	2 765 071

14. Réserve de remplacement - Article 95

En vertu de l'accord avec la SCHL, un montant annuel par logement doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement, plus les intérêts. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct et investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au capital.

Nation Anishnabe du Lac Simon**Notes complémentaires**

31 mars 2021

14. Réserve de remplacement - Article 95 (suite)

	2021 \$	2020 \$
Solde au début	1 162 615	1 135 606
Plus :		
Ajustement des fonds réservés - Article 95	173 053	(74 866)
Allocation de base à la réserve de remplacement	92 667	101 875
Allocation supplémentaire à la réserve de remplacement	101 875	-
Solde à la fin	1 530 210	1 162 615

15. Avantages de retraite

La Première Nation maintient un régime de retraite à prestations définies pour l'ensemble de ses employés. Le régime est administré par le RBA. Les contributions pour les autochtones sont de 8,5 % (6,8 % dans le cas des non autochtones) de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 1,82 fois ce pourcentage. Enfin, pour les autochtones membres du service de police, les contributions sont de 9,5 % (8,0 % dans le cas des non autochtones) de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour deux fois ce pourcentage.

La charge des avantages de retraite de l'exercice est de 1 241 385 \$ (1 169 964 \$ en 2020).

16. Partenariat - Chalets Modik

La Corporation de développement économique Wabak Pimadizi s'est engagée dans un partenariat avec un organisme gouvernemental. Elle participe à 48 % des revenus et dépenses d'un projet d'exploitation de chalets de villégiature. La proportion des revenus et dépenses en lien avec ce partenariat inclus dans les états financiers consolidés est présentée à l'annexe 173. Pour ce qui est des actifs, une immobilisation corporelle d'un coût de 450 000 \$ (450 000 \$ en 2020) ayant un amortissement cumulé de 94 363 \$ (75 490 \$ en 2020) figure dans les bâtiments communautaires à la note 6.

Pour ce qui est des passifs, une dette à long terme de 69 727 \$ (74 529 \$ en 2020) est incluse à la note 11 avec une tranche à court terme de 5 940 \$ (5 513 \$ en 2020).

Aucun montant à recevoir relativement à ce partenariat au 31 mars 2021.

17. Obligations contractuelles

- a) Par l'intermédiaire de son unique actionnaire, soit la Corporation de développement économique Wabak Pimadizi, la station-service de Lac Simon s'est engagée dans une convention d'approvisionnement de bannière pour l'achat de ses stocks de dépanneur auprès d'un fournisseur exclusif. Ce contrat d'une durée de sept (7) ans viendra à échéance en novembre 2026.
- b) Par l'intermédiaire de son unique actionnaire, soit la Corporation de développement économique Wabak Pimadizi, la station-service de Lac Simon s'est engagée dans un contrat d'approvisionnement pour l'achat de ses stocks d'essence auprès d'un fournisseur exclusif. Ce contrat d'une durée de dix (10) ans viendra à échéance en novembre 2029.
- c) La Première Nation loue du matériel roulant en vertu d'un contrat de location-exploitation qui vient à échéance le 15 octobre 2022. Les loyers futurs s'élèveront à 96 201 \$ et comprennent les paiements suivants pour les deux prochains exercices :

	\$
2022	60 759
2023	35 442

18. Passif éventuel

- a) Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2020, la Première Nation s'est portée garante d'une marge de crédit de 250 000 \$ contractée par la Coopérative de Solidarité Wabak auprès d'une institution financière, en plus de se porter garante de stocks d'un montant de 100 000 \$ auprès d'un franchiseur.
- b) Au 31 mars 2021, la Première Nation et la Corporation de développement économique Wabak Pimadizi détiennent des avances et comptes à recevoir de 271 874 \$ (189 194 \$ en 2021) ainsi que des parts sociales de la Coopérative de Solidarité Wabak de 250 000 \$ (déduction faite d'une provision pour pertes de 70 000 \$ comptabilisée dans la Corporation de développement économique Wabak Pimadizi). Ces montants pourraient ne pas être entièrement recouvrés du fait que l'hypothèse de la continuité d'exploitation est remise en doute dans les états financiers examinés de la Coopérative de Solidarité Wabak depuis plusieurs exercices.

Toute perte pour ces éventualités, dont le montant ne peut présentement être déterminé, serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

19. Budgets

Les budgets ne figurent pas aux états financiers consolidés, malgré le fait qu'ils ont été acceptés par S.A.C. lors du processus budgétaire 2020-2021. La Première Nation a déterminé qu'il n'était pas pertinent et efficient pour elle de les présenter.

20. Instruments financiers

Risque de juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse et dépôts assujettis à des restrictions, des débiteurs, des avances et placements, des crébiteurs et charges à payer, des contributions à rembourser, des dettes à long terme et du montant dû au CPE Takinagan correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de crédit

La Première Nation consent du crédit à ses locataires dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances.

Risque de taux d'intérêt

La majorité des dettes à long terme sont à taux fixes. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt n'est pas significatif. Toutefois, la juste valeur et les taux pourraient varier en raison des changements de taux d'intérêt sur le marché.

21. Chiffres comparatifs

Pour fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées.

Nation Anishnabe du Lac Simon

Notes complémentaires

31 mars 2021

22. Dépenses par objet

	2021	2020
	\$	\$
Salaires et charges sociales	18 287 631	15 695 403
Activités	98 113	60 384
Alimentation	323 964	242 009
Allocations aux étudiants	110 903	83 996
Allocations postsecondaires	356 065	348 395
Allocation à la réserve de remplacement	194 542	101 875
Amortissement des immobilisations corporelles	3 048 601	2 629 560
Assurances	348 830	304 366
Besoins essentiels	2 699 669	2 402 119
Besoins particuliers	134 008	45 475
Carburant	198 827	302 418
Commandites et dons	15 642	23 793
Contrats	939 869	677 641
Contributions	129 270	44 922
Coût de transport	116 174	303 034
Énergie	458 153	433 545
Entretien et réparations	476 361	459 524
Frais bancaires et intérêts de la dette à court terme	59 149	93 138
Frais d'administration	1 870 547	1 621 418
Frais d'atelier, formation, conférence et scolarité	594 804	440 875
Frais de déplacement	180 618	581 325
Frais divers	574 782	470 401
Fournitures médicales	8 154	5 725
Honoraires de consultants	172 737	99 442
Honoraires professionnels	1 204 010	1 503 076
Intérêts sur la dette à long terme	178 613	245 872
Location	323 964	367 783
Matériel	1 134 931	488 117
Mauvaises créances	514 944	420 684
Papeterie et fournitures de bureau	276 837	148 920
Publicité et promotion	12 783	8 833
Services municipaux	229 876	215 436
Télécommunications	260 012	330 453
Transfert au RBA	236 117	250 305
Sous-contrat	4 112	-
Transfert de fond interne en dépense	374 728	-
Coûts de vente	4 017 586	412 676
	40 165 926	31 862 938

Nation Anishnabe du Lac Simon

Notes complémentaires

31 mars 2021

23. Information sectorielle

	Administration		Développement des ressources humaines	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	1 631 518	2 421 256	-	-
Transferts gouvernement provincial	2 498	42 774	744 814	726 987
Autres revenus	1 625 418	4 312 493	-	-
Total revenus	3 259 434	6 776 523	744 814	726 987
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	2 247 599	1 385 593	456 473	386 655
Amortissement	58 880	33 497	1 451	928
Autres dépenses	1 542 281	1 801 426	243 550	285 619
Total dépenses	3 848 760	3 220 516	701 474	673 202
Surplus (déficit) annuel	(589 326)	3 556 007	43 340	53 785
 Éducation				
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	10 387 079	7 698 121	7 303 365	5 625 220
Transferts gouvernement provincial	4 142 703	3 724 439	72 653	2 909
Autres revenus	73 226	128 738	28 270	101 141
Total revenus	14 603 008	11 551 298	7 404 288	5 729 270
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	6 671 285	6 162 204	4 014 582	3 482 609
Amortissement	704 059	609 533	103 301	76 462
Autres dépenses	2 707 545	2 196 312	1 884 940	1 908 327
Total dépenses	10 082 889	8 968 049	6 002 823	5 467 398
Surplus (déficit) annuel	4 520 119	2 583 249	1 401 465	261 872
 Travaux publics				
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	4 748 365	2 185 564	4 145 522	3 760 252
Transferts gouvernement provincial	-	-	35 165	35 844
Autres revenus	412 932	428 476	-	8 000
Total revenus	5 161 297	2 614 040	4 180 687	3 804 096
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	823 239	1 191 068	257 323	230 650
Amortissement	807 404	773 430	9 271	8 797
Autres dépenses	1 236 565	949 742	3 411 005	2 865 299
Total dépenses	2 867 208	2 914 240	3 677 599	3 104 746
Surplus (déficit) annuel	2 294 089	(300 200)	503 088	699 350

Nation Anishnabe du Lac Simon

Notes complémentaires

31 mars 2021

23. Information sectorielle (suite)

	Développement économique		Sécurité publique	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	744 432	380 096	1 696 770	1 234 677
Transferts gouvernement provincial	-	-	1 246 353	1 139 701
Autres revenus	3 877 668	785 225	175 242	219 677
Total revenus	4 622 100	1 165 321	3 118 365	2 594 055
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	512 900	281 059	2 325 287	2 055 897
Amortissement	207 790	112 234	124 267	109 981
Autres dépenses	4 665 390	701 034	694 516	563 698
Total dépenses	5 386 080	1 094 327	3 144 070	2 729 576
Surplus (déficit) annuel	(763 980)	70 994	(25 705)	(135 521)
		Habitation	Ressources naturelles	
2021	2020	2021	2020	
\$	\$	\$	\$	\$
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	354 828	530 489	210 606	64 236
Transferts gouvernement provincial	-	-	280 000	365 403
Autres revenus	1 741 525	1 539 374	419 423	343 892
Total revenus	2 096 353	2 069 863	910 029	773 531
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	452 686	517 543	305 844	292 071
Amortissement	1 032 178	904 698	-	-
Autres dépenses	1 657 820	1 177 499	678 764	596 586
Total dépenses	3 142 684	2 599 740	984 608	888 657
Surplus (déficit) annuel	(1 046 331)	(529 877)	(74 579)	(115 126)
		Immobilisations	Total	
2021	2020	2021	2020	
\$	\$	\$	\$	\$
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	2 118 800	2 506 089	33 341 285	26 406 000
Transferts gouvernement provincial	-	-	6 524 186	6 038 057
Autres revenus	633 471	(3 537 747)	8 987 175	4 329 269
Total revenus	2 752 271	(1 031 658)	48 852 646	36 773 326
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	220 413	695 525	18 287 631	15 695 403
Amortissement	-	-	3 048 601	2 629 560
Autres dépenses (recouvrées)	107 318	(493 038)	18 829 694	13 537 975
Total dépenses	327 731	202 487	40 165 926	31 862 938
Surplus (déficit) annuel	2 424 540	(1 234 145)	8 686 720	4 910 388